

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1806

présenté par

M. Panifous et les membres du groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

à l'amendement n° 1675 de Mme Genetet

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 8, après le mot :

« opérationnels, »,

insérer les mots :

« l'amélioration du quotidien des familles dans les territoires de la République, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement permet de compléter le volet dédié au Plan Famille II du rapport annexé. Il inscrit le montant global de 750 millions d'euros consacrés au cours de la programmation. Il est important de permettre aux parlementaires de voter symboliquement, à travers le vote du rapport annexé, le montant de 750 millions d'euros dédié à ce plan, c'est un signe de soutien que le Parlement enverra à ses militaires.